

INTERVENTION PLANIFIEE 475
N/REF : 1/06/2024 51H28 C:000749 I:00579

SDC 'Terrasses'
C/O LECLAINCHE MAURICE
12 PLACE DU MARCHÉ AUX LEGUMES
35400 ST MALO

IMMEUBLE : TERRASSES
92, BOULEVARD DE ROCHEBONNE
.
35400 ST MALO

Rennes, le 04 Juillet 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : GAINÉ VIDE-ORDURES - ENVOYER DATE DE PASSAGE PAR MAIL A M.CHRETIEN DE
NET PLUS AU 06 48867105 MATTHIEU.CHRETIEN@NET-PLUS.FR)

MOTIF : Intervention semestrielle

Donneur d'ordre : M. M. LECLAINCHE

=====

OPERATION BI-ANNUELLE : MISE EN APPLICATION DE L'ARTICLE
79 DU REGLEMENT SANITAIRE
DEPARTEMENTAL DU 10 AVRIL 1980.

Les conduits de chute des vide-ordures sont ramonés et nettoyés
périodiquement et au moins deux fois par an.

Les récipients a ordures ménageres, leurs emplacements doivent etre
désinfectés et désinsectisés.

----- INTERVENTION A REALISER EN JUIN ET DECEMBRE -----
INTERVENTION DU 20/06
MISE EN PLACE D'UN AFFICHAGE

ENTRETIEN DU 01/07
- 1 GAINÉ DE VIDE-ORDURES DE 9 NIVEAUX

2 FOIS/AN

OBSERVATIONS : NR LCOMPTER Email envoyé le 01/07/24 a 15H34 M. M. LECLAINCHE

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
9,00	Entretien Gaine V.O/Niv.	1	6,24	56,16

TOTAL H.T.	56,16
T.V.A. a 10,00%	5,61
TOTAL T.T.C.En EURO	61,77

Valeur en votre reglement au 31 Aout 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.